



« Initiative 4 pour 1000 : Les Sols pour la Sécurité Alimentaire et le climat »

Document Consortium 5-1 : Rapport 4ème Consortium - Katowice



5^{ème} Réunion du Consortium

Mercredi 11 Décembre 2019

15h30 à 18h30

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation – Madrid (Espagne)

Ouverture

La réunion du Consortium a été officiellement ouverte par le Vice-Président, M. Stéphane LE FOLL,

L'ordre du jour (voir document 4-0) est approuvé.

Le rapport de la troisième réunion du Consortium (voir document 4-1) à Bonn le 16 novembre 2017 a également été approuvé.

Questions générales :

Accueil formel des nouveaux partenaires et membres de l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium (voir document 4-2) :

Depuis la troisième réunion du Consortium à Bonn en novembre 2017, 77 nouvelles organisations et pays ont signé pour devenir partenaires (77) et membres (35). En détail :

- 3 États et provinces
- 1 Organisation internationale
- 1 Banque / Fonds de développement
- 3 Fondations
- 5 Organisations d'agriculteurs
- 17 Instituts de recherche et universités
- 22 Société civile/ONG
- 25 Organismes à but lucratif ou commercial

Des détails sur chaque organisation ont été fournis par les candidats et vérifiés par le Secrétariat Exécutif (ExSec).

Le Consortium a validé les nouveaux partenaires et membres tels que présentés par le Secrétaire exécutif.

Rapport d'activité 2017-2018 (voir document 3-2)

Le Secrétaire exécutif a présenté les activités menées en 2018. Le Consortium a validé ce rapport.

Mandat du Président et du Vice-Président pour 2019-2020 (voir document 4-3) :

Lors de sa première réunion à Marrakech le 17 novembre 2016, le Consortium a élu :

- Dr. Ibrahim Assane MAYAKI (Président)
- M. Stéphane LE FOLL (Vice-Président)

A l'issue de leur premier mandat, tous deux ont exprimé le souhait de poursuivre leurs tâches respectives pour un second mandat de 2 ans, jusqu'à la réunion du Consortium qui se tiendra fin 2020, au cours de laquelle un nouveau président et un nouveau vice-président seront élus.

Le Consortium a approuvé le nouveau mandat du président et du vice-président, pour deux ans jusqu'à la réunion du Consortium à la COP 26.

Proposition de création d'un Bureau chargé d'approuver certaines décisions entre les réunions du Consortium (voir document 4-4) :

Il est proposé : « Le Bureau de l'initiative « 4 pour 1000 » soutient le Consortium en fournissant des conseils et des orientations concernant les travaux en cours. Il est principalement responsable des questions de gestion des processus et assiste le président dans l'exercice de ses fonctions en le conseillant et en l'assistant dans l'accomplissement de diverses tâches si nécessaire. Le Bureau est composé de 12 membres comprenant le Président, le Vice-Président, le Président du CST, l'ExSec et deux représentants de chaque collège du forum à l'exception du collège des « organisations à but lucratif ou commercial ».

Discussions :

Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la composition de deux représentants pour chaque collège, car certains collèges comptent un petit nombre de membres. Elle devrait se faire sur une base volontaire, sans classification des représentants des collèges.

- Il est à noter qu'il n'y a pas de collèges de moins de 20 membres, donc avec deux représentants sur au moins 20, aucun membre ne devra automatiquement faire partie du Bureau.

Des préoccupations ont également été exprimées au sujet de la tâche du Bureau et en particulier de la différence entre le Bureau et le Secrétariat Exécutif.

- Le Consortium ne se réunit qu'une fois par an et pour l'approbation des nouveaux membres et partenaires le délai est trop long ; le Bureau peut valider les soumissions faites par le Secrétariat Exécutif.
- La préparation des ordres du jour devrait également être une tâche du Bureau. Actuellement, seul l'ExSec en est responsable.

Il a été suggéré de décliner le concept présenté pour le Bureau en rédigeant un document de mandat.

- Le mandat du Bureau sera élaboré. Pour éviter toute perte de temps, aucun mandat n'a été formulé pour cette réunion du Consortium. L'idée est d'approuver le principe du Bureau puis d'élire les membres du Bureau et d'élaborer le mandat. Ces documents seront distribués aux Membres pour commentaires et finalisation.

Les réactions à l'idée de créer un Bureau ont été positives. Les commentaires de l'auditoire suggèrent d'être plus ambitieux au sujet des tâches. Il a été proposé d'inclure également la mission de proposer et d'élaborer une vision à long terme de l'initiative par le Bureau et d'appuyer aussi le Vice-Président et l'ExSec.

La proposition d'établir un Bureau de l'initiative « 4 pour 1000 » a été approuvée.

Proposition visant à prolonger d'un an le mandat des membres actuels du CST (voir document 4-5) :

Le Comité scientifique et technique a commencé ses travaux il y a deux ans et s'est réuni six fois. Le CST a été dynamique et a produit les livrables qu'on attendait de lui. L'équipe ainsi

constituée est maintenant opérationnelle et, à l'exception d'un cas (Prof. Pete SMITH), elle est prête à poursuivre son travail pour une année supplémentaire.

En conséquence, à la fin du premier mandat, il serait souhaitable de prolonger le mandat des membres actuels du CST pour une période d'un an (soit un total de 3 ans).

Le « Mandat du CST » élaboré par le CST et validé par le Consortium stipule que :

Les membres du CST sont nommés pour un mandat standard de 2 ans. Les membres peuvent être nommés à nouveau pour un mandat de deux ans avec un maximum de 3 mandats successifs par décision des membres du Consortium.

Le Consortium a approuvé la prolongation du premier mandat de l'actuel CST pour un an.

Proposition visant à remplacer Prof. Pete SMITH par Dr. Beverley HENRY (voir document 4-5) :

Le Professeur **Pete SMITH** souhaite se retirer du CST à l'issue de son mandat de deux ans.

Les "Termes de référence" du CST stipulent que :

La nomination des nouveaux membres est effectuée par le Consortium sur proposition de l'ExSec ; si un membre du CST quitte avant la fin de son mandat, l'ExSec procède à une nouvelle nomination.

L'ExSec propose le Dr. **Beverly HENRY** au Consortium pour le remplacement du Professeur **Pete SMITH**. C'est une ressortissante australienne dont le CV est issu de l'appel à candidatures de juillet 2016 et qui a été sélectionnée par le Président et les Vice-Présidents du CST. Dr. **HENRY** a été contactée par Dr. **Cornelia RUMPEL** (Présidente du CST) et a donné son accord formel pour participer aux travaux du CST dans l'éventualité de sa nomination par le Consortium.

Dr. **Beverly HENRY** est nommée comme nouveau membre du CST.

Propositions du Comité Scientifique et Technique :

Dr. **Cornelia RUMPEL**, Présidente du CST, a présenté au Consortium les orientations suivantes :

- Le CST encourage le Consortium à être plus actif au sein de l'initiative. Le Bureau est une bonne occasion d'être moins passif.
- Le CST encourage les membres de l'UE à faire pression sur les États membres de l'UE n'ayant pas adhéré à l'Initiative pour qu'ils y adhèrent. À moins que tous les États membres de l'UE ne soient membres de l'initiative, la Commission Européenne ne peut pas y adhérer et les interactions seront donc moindres.
- Le CST encourage le Consortium à fournir un soutien financier à l'ExSec et au CST pour poursuivre et étendre leurs travaux respectifs.
- Le CST encourage le Consortium à entrer en contact avec les agences de financement pour, par exemple, permettre des appels à projets et, dans l'ensemble, être plus actif sur le terrain afin d'augmenter le COS (Carbone Organique du Sol).
- Le CST demande au Consortium de donner son avis sur la manière dont il souhaite promouvoir les projets de COS.
- Le CST recommande d'élaborer une vision à long terme pour l'initiative, y compris un plan d'actions.

- Le CST est disponible pour mener une évaluation formative des actions en faveur du COS des partenaires sur une base volontaire en utilisant le référentiel d'indicateurs développé par l'Initiative « 4 pour 1000 ».

Programme de travail pour 2019 : feuille de route et budget (voir document 4-6) :

L'ExSec a présenté la proposition de feuille de route pour l'année 2019.

Il prévoit entre autres choses :

- 1) Poursuite des travaux du Comité scientifique et technique
 - Axes de recherche et coopération scientifique
 - Travail sur l'évaluation des projets (lancement d'un appel à projets international ; les partenaires sont invités à soumettre un projet pour évaluation)
 - Engagement dans des discussions sur l'harmonisation et la normalisation du suivi, du rapport et de la vérification des COS.
- 2) Poursuite des travaux sur la plate-forme collaborative et son fonctionnement
 - Identification de tous les partenaires de l'initiative ; Demande aux partenaires d'être très actifs sur la plate-forme
 - Cartes avec localisation géographique des membres et des partenaires
 - Création d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques
 - Développement du travail au sein de chaque collège
- 3) Travail spécifique à faire avec les bailleurs de fonds publics et privés
 - Poursuite de la campagne de sensibilisation et de collecte de fonds des donateurs lancée en 2018
 - Construire un réseau de partenariats
 - Travailler sur la prise en compte de la finance verte et de l'initiative sur les marchés du carbone
 - L'exploration de la possibilité et de l'utilité de la création d'une fondation sera lancée.
- 4) Établissement d'un niveau régional au sein de l'initiative
 - Promotion de l'initiative
 - Organisation de réunions au niveau régional
- 5) Contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols
 - Créer des synergies en participant et en contribuant aux échanges croisés
 - Promouvoir une vision harmonisée entre les différentes agences des Nations Unies et les trois conventions de Rio.
- 6) Communication
 - Développement et animation du groupe des correspondants régionaux
 - Le site Web doit être maintenu en permanence
 - Poursuite de la publication de la lettre d'information en français et en anglais (à l'avenir, éventuellement aussi en espagnol)
 - Développement des relations presse
 - Présence de l'initiative sur les réseaux sociaux/médias sociaux

Commentaires de l'assistance :

- Le CST souhaiterait également examiner les politiques publiques proposées concernant les mesures de COS.
- Comment l'Initiative « 4 pour 1000 » est-elle impliquée dans le processus de Koronivia ?
- L'Initiative « 4 pour 1000 » demandera à devenir observateur à la CCNUCC
- Proposition d'une soumission à la dernière soumission du processus de Koronivia au nom de l'Initiative « 4 pour 1000 » ; le document a été distribué aux membres.
- L'initiative « 4 pour 1000 » proposera des sujets à inclure dans la soumission des partis dans le cadre du processus de Koronivia
- Le CST fera une soumission pour le prochain cycle d'ateliers du processus de Koronivia en collaboration avec d'autres groupes d'experts et organisations concernés.

Le souhait de l'initiative a été exprimé de faire le point sur les bonnes pratiques et de recenser ce qui se fait déjà à l'échelle mondiale.

La représentante du ministère japonais de l'Agriculture, Mme **Akiko NAGANO**, a proposé d'organiser un symposium régional « 4 pour 1000 » au Japon en mai, juste après le « Symposium sur l'agriculture pour le changement climatique » au Japon et la 49e session du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC 49).

Réunions statutaires et réunions relatives à l'initiative « 4 pour 1000 » en 2019 (voir document 4-7) :

L'ExSec a présenté la liste des réunions du CST et de l'Initiative en 2019 avec les lieux possibles. Les réunions du CST seront tenues dos à dos avec d'autres réunions/conférences pertinentes. Par exemple, dos à dos avec le « Congrès mondial de l'agroforesterie » à Montpellier.

Questions financières et de ressources humaines (y compris les informations sur la composition de l'ExSec) **Adoption du budget** (voir document 4-8) :

L'ExSec présente le bilan de l'exercice 2017 et le budget prévisionnel pour 2019. Le budget est plus élevé que l'an dernier : 805.000 €.

Le Consortium valide le budget.

Commentaires de l'assistance :

- Le représentant du ministère français de l'Agriculture a annoncé un montant de 221.000 euros pour 2019 afin de souligner l'importance de l'initiative et de lui permettre de faire face aux défis.

Rapport du Symposium « 4 pour 1000 » en Afrique - Johannesburg (Afrique du Sud) :

Du 24 au 26 octobre s'est tenu le Symposium « 4 pour 1000 » en Afrique. Il était co-organisé par le NEPAD et Regeneration International. Dr. **Viridiana ALCANTARA-CERVANTES** et Mme **Precious PHIRI** ont présenté les détails et les résultats du Symposium « 4 pour 1000 » en Afrique.

Mme **Precious PHIRI** de Regeneration International a présenté une lettre au nom de différents auteurs principaux d'Amérique latine, qui met l'accent sur les liens entre migration et dégradation des terres et changement climatique.

Clôture du Consortium

18h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Vice-Président, M. **Stéphane LE FOLL**.